

1 Référent Gestion du risque Assurance Maladie (H/F)

Vacance de Poste : 13/2026

Date limite de

Candidature : 11/02/2026

Niveau : 5A

Affectation : CRISTOLIEN – PAOS

Description :

La Direction de la Gestion du Risque et de la Lutte contre la Fraude (DGRLCF) œuvre au cœur du système de santé, elle agit pour préserver l'efficience des dépenses de santé.

Le Pôle Accompagnement des Offreurs de Soins (PAOS) en charge de l'accompagnement des professionnels de santé de ville est composé de 48 collaborateurs répartis en trois services :

- Le service Fichier Professionnels de Santé et Vie conventionnelle, accompagne les professionnels de santé dans leur installation et tout au long de leur parcours professionnel en facilitant leurs démarches au quotidien, assure la gestion du conventionnement des professionnels de santé et est en charge des relations avec les représentants des professionnels de santé dans le département ;
- Le service animation territoriale, chargé de l'accompagnement des professionnels de santé et des structures d'exercice coordonné dans leur quotidien et sur les évolutions conventionnelles et d'organisation du système de santé ;
- Le service maîtrise médicalisée, chargé du suivi des dépenses et des actions préventives et correctrices, à mettre en œuvre pour maîtriser l'évolution des dépenses d'Assurance maladie afin de garantir la pérennité du système de santé.

Au sein de l'équipe en charge de la maîtrise médicalisée, directement rattaché/e au responsable de département, le référent technique GDR est en charge de :

- Mettre en œuvre les actions de maîtrise médicalisée dans le département dans le cadre des plans d'actions nationaux et régionaux en lien avec les différents secteurs concernés.
- Suivre et analyser l'évolution et dépenses d'Assurance maladie pour identifier les postes présentant de fortes évolutions,
- Proposer, Préparer, Conduire et participer à la mise en œuvre d'actions locales de maîtrise médicalisée vers les acteurs du département sur les thématiques de maîtrises médicalisées en coordination avec les différents services de la CPAM (Direction médicale, Direction des prestations, Pôle LCF, Autres secteurs du PAOS),
- Produire un reporting fiable et régulier des actions des maîtrises médicalisées engagées et évaluer leur impact.
- Apporter un appui à l'équipe managériale du département sur la préparation et le suivi des campagnes de maîtrise médicalisée portées par les équipes de l'animation territoriale.
- Préparer, organiser et intervenir lors des réunions avec les professionnels de santé sur les sujets suivis.
- Participer aux travaux régionaux sur la maîtrise médicalisée avec les autres organismes de la région et représenter la CPAM dans les réunions régionales sur ces thématiques.
- Assurer la veille des actions de maîtrises médicalisées engagées dans les autres organismes.

Compétences et/ou qualités professionnelles requises :

- Rigueur, méthode et sens de l'organisation ;
- Compétences de gestion (gestion de projet) ;
- Qualités d'analyse et de synthèse des données ;
- Qualités relationnelles (écoute, prise de parole en public) ;
- Maîtrise des outils bureautiques
- Qualités relationnelles, de communication et d'autonomie
- Esprit d'équipe et d'entraide.
- Bonne faculté d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe en tenant compte des délais et des échéances..

Diplôme ou formation souhaité :

Bac +3 au minimum et/ou une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de projet, de l'économie de la santé, des statistiques.

Conditions particulières de l'emploi (horaires, déplacements...) :

Des déplacements à prévoir dans le département du Val-de-Marne, et de façon plus rare en Ile-de-France dans le cadre de la réalisation des actions de maîtrises médicalisées et/ou de la participation à des actions régionales.

Le processus de recrutement comprend une phase de tests et d'entretiens (à partir du 26 Janvier 2026).

Contact :

Ugo BERGAMINI, Responsable du département Accompagnement des offreurs de soins, 06 89 83 86 62, ugo.bergamini-94@assurance-maladie.fr

Claudia DINO, Chargée des RH, 01.41.94.38.23, claudia.dino@assurance-maladie.fr

Le candidat retenu devra se conformer aux exigences de la Politique de Sécurité du Système d'Information de l'organisme (cf. Livret de Sécurité du Système d'Information, note d'organisation PSSI/PCA, fiche de sensibilisation – La PSSI l'essentiel ...).

Le pôle RH vous accompagne dans votre démarche

Vous souhaitez postuler ? <https://jobaffinity.fr/apply/2ppz08xqqc03naxiqi>

Fait à Créteil, 21/01/2026